



COMMUNIQUE DE PRESSE

03 octobre 2019

Le **03 octobre 2019**, s'est tenue à Abidjan, l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation à mi-parcours de l'évaluation interne des résultats à mi-parcours des Mesures d'Accompagnement de l'Union européenne en faveur de la filière banane en présence de **M. Semon BAMBA**, Coordonnateur National de la Cellule de Coordination de la Coopération CI/UE, de **M. Michel LALOGÉ**, Chef des Opérations de Coopération à la Délégation de l'Union européenne et de **M. Marcel GOURE BI** Directeur Général des Productions et de la Sécurité Alimentaire du Ministère du Développement Rural et de l'ensemble des acteurs impliqués dans la filière.

Financé par l'Union européenne pour un montant d'environ **30 milliards de francs CFA** (44,7 millions d'euros), les mesures d'accompagnement à la filière banane sont une réponse concrète de notre partenaire au développement économique et à la réduction de la pauvreté en Côte d'Ivoire. Elles visent spécifiquement la gestion durable de la filière banane dessert par l'amélioration de la compétitivité, le développement des exploitations villageoises, la diversification commerciale, la préservation de l'environnement et surtout l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

L'évaluation interne à mi-parcours des MAB-2012, a mis l'accent sur les résultats atteints à l'issue de la mise en œuvre des différentes actions menées ou en cours de mise en œuvre dans le cadre des subventions sur les différents axes des MAB-2012 en Côte d'Ivoire par rapport aux objectifs initiaux assignés à ces différentes subventions.

Les principales conclusions découlant de l'évaluation sur la base des critères de l'OCDE permettent de ressortir **la pertinence** du projet eu égard à sa contribution la mise en œuvre de la stratégie banane du Gouvernement ivoirien sur la période 2010-2019 et de son alignement sur deux thématiques des ODD, à savoir la Lutte Contre la Pauvreté et la protection de l'environnement.

Relativement à son **efficacité**, 06 ans après sa mise en œuvre plusieurs résultats quantitatifs ont pu être atteint notamment : (i) l'amélioration de l'outil de production dans les plantations et les stations de conditionnement ; (ii) l'appui à la certification d'un nombre important de sites de production de



Délégation de l'Union européenne
en Côte d'Ivoire, Immeuble
Union européenne,
Avenue Terrasson de Fougères
01 B.P. 1821, Abidjan 01
Tél : +225 20 31 83 50
Fax : +225 20 21 40 89
E.mail : delegation.ivoiry-coast@ec.europa.eu
Facebook: Union européenne en Côte d'Ivoire

Cellule de Coordination
de Coopération Côte
d'Ivoire – Union
européenne
Immeuble Union
européenne,
Avenue Terrasson de
Fougères
01 BP V 306 Abidjan 01
Tél : +225 20 30 33 00
Fax : +225 20 30 33 08

L'Union européenne est un partenariat économique et politique unique entre 28 Etats membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, sur une période d'élargissement de plus 50 ans, ils ont construit une zone de paix et stabilité, de démocratie et de développement durable. Les valeurs fondamentales de l'UE sont la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme.
L'Union européenne est attachée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.



COMMUNIQUE DE PRESSE

banane dessert. ; (iii) la réintroduction des petits planteurs dans la filière, le développement du marché sous régional, l'amélioration des conditions de vie des ouvriers et des entrepreneurs ruraux).

L'efficience du projet a quant à elle été jugée moyenne en raison des retards enregistrés dans la mise en œuvre de certains axes du programmes avec un taux de réalisation des actions prévues d'environ **67,75%**.

En s'appuyant sur les actions en faveur du développement du marché régional qui ont un impact positif sur l'organisation de la filière, grâce à la collaboration des deux faitières (OCAB-OBAMCI) qui se mesure à travers une amélioration du cadre normatif de la filière banane et la disponibilité des informations sur la filière banane dessert en Côte d'Ivoire **l'impact** du projet a été jugé bonne.

Toutefois des facteurs sont susceptibles d'entraver **la pérennité** du projet notamment, le faible engagement de certaines parties prenantes (plantations et entrepreneurs ruraux) pour la réalisation des actions majeures restantes tel que les logements à construire, la faible appropriation des acquis par les entrepreneurs ruraux et l'insuffisance de mesures coercitives contre les bénéficiaires qui ne respectent pas les règles de conduite établies sur les plantations villageoises peuvent compromettre cette durabilité.

A l'issue de cette évaluation des recommandations ont été adressé à l'endroit des autorités nationales, des acteurs de la filière et du partenaire technique et financier que représente l'UE.

Pour toute information complémentaire, merci de s'adresser à :

Mme Bakoro D. KALLO - Chef Unité Economie et Gouvernance/ Responsable de la Communication et de la visibilité Assistante Chargée de la Communication, Cellule de Coordination de la Coopération CI-UE ; tél. + 225 20 30 35 66 ; E-mail : bakoro.diarrassouba@cccicue.ci



Délégation de l'Union européenne
en Côte d'Ivoire, Immeuble
Union européenne,
Avenue Terrasson de Fougères
01 B.P. 1821, Abidjan 01
Tél : +225 20 31 83 50
Fax : +225 20 21 40 89
E.mail : delegation.ivoiry-coast@ec.europa.eu
Facebook: Union européenne en Côte d'Ivoire

Cellule de Coordination
de Coopération Côte
d'Ivoire – Union
européenne
Immeuble Union
européenne,
Avenue Terrasson de
Fougères
01 BP V 306 Abidjan 01
Tél : +225 20 30 33 00
Fax : +225 20 30 33 08

L'Union européenne est un partenariat économique et politique unique entre 28 Etats membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, sur une période d'élargissement de plus 50 ans, ils ont construit une zone de paix et stabilité, de démocratie et de développement durable. Les valeurs fondamentales de l'UE sont la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit et le respect des droits de l'homme.
L'Union européenne est attachée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.